

Intitulé

PRAP IBC -

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Référence

FOR 709

Formateur

Nathalie BLACLARD

Formateurs certifiés par l'INRS

Prérequis

Aucun

Public visé

La formation initiale PRAP IBC s'adresse à tous les membres du personnel des entreprises des secteurs de l'industrie, du bâtiment, du commerce et des activités de bureau, qui souhaite devenir acteur de la prévention de leur entreprise

Effectif

10 personnes maximum

Lieu

- à Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Prix Inter / par personne *

169 € / jour / professionnel

Prix Intra / hors frais annexes 1 350 € par jour

Durée

- 2 journée
- 14 heures

Délai d'accès

14 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

*Net de TVA par décision d'exonération de la DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

ATL FORMATION

1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Formation

PRAP IBC -

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

dans les domaines de l'Industrie, Bâtiments, Commerce et activités de bureau

Cette formation initiale "Devenir Acteur PRAP IBC" est l'outil indispensable pour instaurer une démarche de prévention dynamique et durable en entreprise. À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure d'optimiser leurs pratiques professionnelles et de participer activement à l'évaluation des risques dans leurs situations de travail.

Objectifs de la Formation

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Contenu

Horaire de la formation

Horaires de la journée de formation 8h45-12h15/13h30-17h00 (pauses de 15 minutes matin et après-midi comprises)

Organisation de la formation "Devenir Acteur PRAP IBC"

• Présentation de la formation et des modalités.

Jour 1 matin

- 1. Ouverture de la formation
- 2. La prévention
- 3. Les risques du métier

Jour 1 après-midi

- 4. L'activité de travail
- 5. Observation et analyse de l'activité t

Travail intersession (environ 1h00)

• Analyse d'une situation de travail à l'aide de la grille d'observation et d'analyse PRAP.



Intitulé

PRAP IBC -

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Référence

FOR 709

Formateur

Nathalie BLACLARD

Formateurs certifiés par l'INRS

Prérequis

Aucun

Public visé

La formation initiale PRAP IBC s'adresse à tous les membres du personnel des entreprises des secteurs de l'industrie, du bâtiment, du commerce et des activités de bureau, qui souhaite devenir acteur de la prévention de leur entreprise

Effectif

10 personnes maximum

Lieu

- à Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Prix Inter / par personne * 169 € / jour / professionnel

Prix Intra / hors frais annexes 1 350 € par jour

Durée

- 2 journée
- 14 heures

Délai d'accès

14 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

*Net de TVA par décision d'exonération de la DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

ATL FORMATION

1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Formation

PRAP IBC -

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans les domaines de l'Industrie, Bâtiments, Commerce et activités de bureau

Jour 2 matin

- 6. Observation et analyse de l'activité de travail les pistes d'améliorations
- 7. Restitution des travaux d'intersession

Jour 2 après-midi

- 8. Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- 9. Épreuve certificative des domaines de compétences 1,2 et 3
- 10. Bilan et clôture de la formation

Ce séquençage de la formation d'acteurs IBC s'appuie sur le document de référence du dispositif de l'INRS – V9 – 01/21 et des documents associés présents sur le Cloud de l'INRS

Méthodes et moyens pédagogiques

- 1 caisse avec poignées
- 1 caisse sans poignées
- Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques

Cette formation est essentiellement à caractère pratique. Elle s'appuie sur des démonstrations et des mises en situations simulées et adaptées à l'entreprise illustré d'exemples concrets

Pour l'entreprise ou l'établissement : Préparation de l'action par la direction en lien avec le formateur PRAP et mise en place d'un comité de pilotage et/ou d'un groupe de travail chargé de la mise en oeuvre du plan d'action à l'issue de la formation.

Une journée de formation du dirigeant ou d'un collaborateur dûment habilité peut avoir lieu en amont

Document de validation

Certificat d'Acteur PRAP IBC valable 24 mois

La prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et actualisation des compétences » (MAC) tous les 24 mois



Intitulé

PRAP IBC -

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Référence

FOR 709

Formateur

Nathalie BLACLARD

Formateurs certifiés par l'INRS

Prérequis

Aucun

Public visé

La formation initiale PRAP IBC s'adresse à tous les membres du personnel des entreprises des secteurs de l'industrie, du bâtiment, du commerce et des activités de bureau, qui souhaite devenir acteur de la prévention de leur entreprise

Effectif

10 personnes maximum

Lieu

- à Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Prix Inter / par personne *
169 € / jour / professionnel

Prix Intra / hors frais annexes 1 350 € par jour

Durée

- 2 journée
- 14 heures

Délai d'accès

14 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

*Net de TVA par décision d'exonération de la DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

ATL FORMATION

1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Formation

PRAP IBC -

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans les domaines de l'Industrie, Bâtiments, Commerce et activités de bureau

Méthode d'évaluation

L'évaluation certificative se déroule selon la grille de certification PRAP IBC de l'INRS et concerne les personnes ayant suivi l'intégralité de la formation

Évaluation des résultats

Nous avons mis en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention.

Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :

- Une auto-évaluation initiale de connaissance/compétences : qui permet à chacun de se situer dans sa pratique professionnelle et de cibler ses objectifs et ses besoins en formation.
- Une évaluation par objectif: à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.